

Précarité énergétique d'été

Une nouvelle forme de mal-logement

1.

Contexte de l'étude

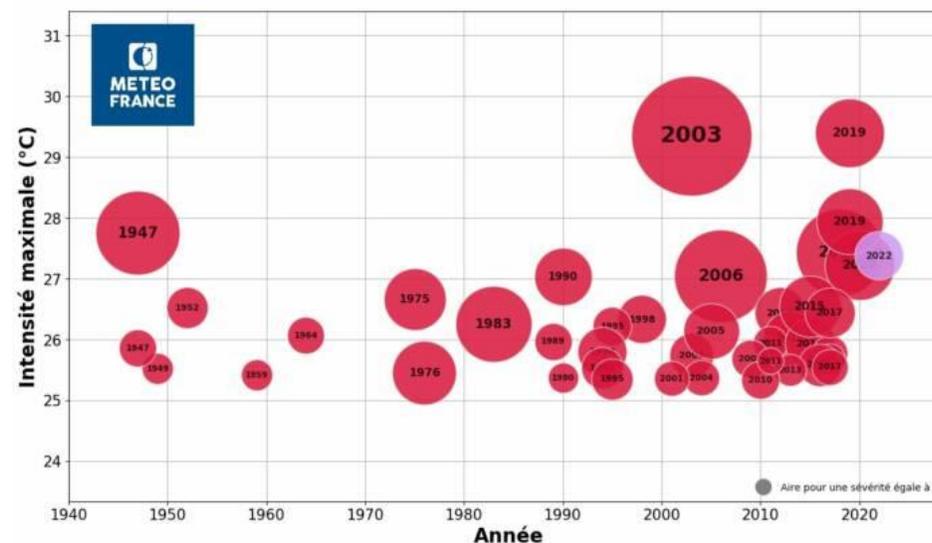


Contexte de l'étude

Une volonté de la Fondation Abbé Pierre d'élargir la définition de la précarité énergétique à la chaleur, et de sortir de la notion de « confort d'été ».

- **Lutter contre la précarité énergétique l'été et l'hiver** : en été, les **passoires se transforment en bouilloires**. Mais la définition de la PE ne prend pas encore en compte le ressenti de la chaleur et les moyens de s'en protéger ne sont pas soutenus par les pv publics.
- **Des vagues de chaleur amenées à s'intensifier dans les prochaines années** : de 5 à 25 jours de vagues de chaleur en fin de siècle par rapport à 1976-2005 (GIEC). Les villes sont particulièrement concernées : à Paris, le nombre de nuits tropicales pourrait être multiplié par 7 en 2080 par rapport à 2010.
- **Proposer des alternatives aux climatiseurs** : une fausse-solution économique et écologique - dont la prolifération est déjà visible.

**Vagues de chaleur observées en France
1947 à 2022 : 44 épisodes identifiés**



2.

Données sur la
précarité énergétique d'été



Données sur la précarité énergétique d'été

Une étude basée sur des données existantes, qui révèle un besoin de les solidifier.

- **Des données générales :**
 - **Médiateur de l'énergie** : En 2022, 59 % des Français ont souffert de la chaleur dans leur logement pendant au moins 24 heures. (+8 points par rapport à 2020). 9 sur 10 l'expliquent par la canicule. Toutefois, 19 % des personnes concernées mentionnent également une mauvaise isolation de leur logement et 9% une mauvaise ventilation.
 - **IFOP** : En juin 2022, 69 % des Français déclarent souffrir des températures trop élevées en période de forte chaleur. Ils sont 30 % à en souffrir de plus en plus souvent.
 - **Opinion Way** : En 2021, 37 % déclaraient souffrir de la chaleur dans leur logement systématiquement (5 %) ou souvent (32 %).
- **Quelques données sur précarité énergétique d'été / inégalités sociales**
 - Les plus pauvres (**Eurostat**), les personnes âgées (**INSERM**), les locataires (**Médiateur de l'énergie**), les jeunes, les habitants d'appartements (**Opinion Way**) et des quartiers populaires (**Harris Interactive**) sont plus nombreux que la moyenne à souffrir d'un excès de chaleur.

3.

Principaux enseignements
de l'étude



Principaux enseignements de l'étude

Précarité énergétique d'été : comme en hiver, un enjeu économique, écologique et de justice sociale.

- **Précarité énergétique d'été et îlots de chaleur urbains (ICU) : un rappel de l'urgence d'adapter les villes aux chaleurs extrêmes.** Surmortalité pendant la vague de chaleur de 2003 : 40 % dans les petites et moyennes villes ; 80 % dans les grandes agglomérations (Paris 141 %) (INSERM).
- **Les victimes de précarité énergétique souffrent autant l'hiver que l'été. Les plus vulnérables sont les plus concernés.** Canicule de 2003 : habiter dans un quartier soumis aux ICU, risque de décès x 2 ; dormir dans une chambre sous les toits : risque de décès x 4 (Institut de veille sanitaire).
+ étude de Harris Interactive « Les Français dans leurs quartiers ».
- **La précarité énergétique d'été est un enjeu de santé publique** : Quand la température est élevée, le corps dépense de l'énergie pour se refroidir. Parmi les impacts sur la santé : dégradation du sommeil, déshydratation, aggravation de pathologies cardiaques ou rénales. En 2022, 7 000 décès imputables aux canicules (Santé Publique France).

Principaux enseignements de l'étude

Précarité énergétique d'été : comme en hiver, un enjeu économique, écologique et de justice sociale.

- **Avec la prolifération des climatiseurs, la précarité énergétique d'été devient un enjeu économique, et les conséquences écologiques sont aggravées.**
 - De 14% de Français équipés d'un climatiseurs en 2016 à 25% en 2020 (d'avantage de propriétaires que de locataires).
 - 5% des émissions de GES du bâtiment (ADEME).
 - Un climatiseur peu performant : 30 x plus cher à l'utilisation qu'un ventilateur.
 - Les fluides frigorigènes de catégorie HFC (hydrofluorocarbure) et HCFC (hydrochlorofluorocarbure) ont un impact sur l'effet de serre entre 1 300 et 3 260 fois plus élevé que le CO2.
- **Un cadre réglementaire et législatif insuffisant** : confort d'été à titre indicatif dans le nouveau DPE, des locataires peu protégés (pas d'influence sur la décence d'un logement), pas d'éligibilité des travaux aux aides Ma Prime Rénov.

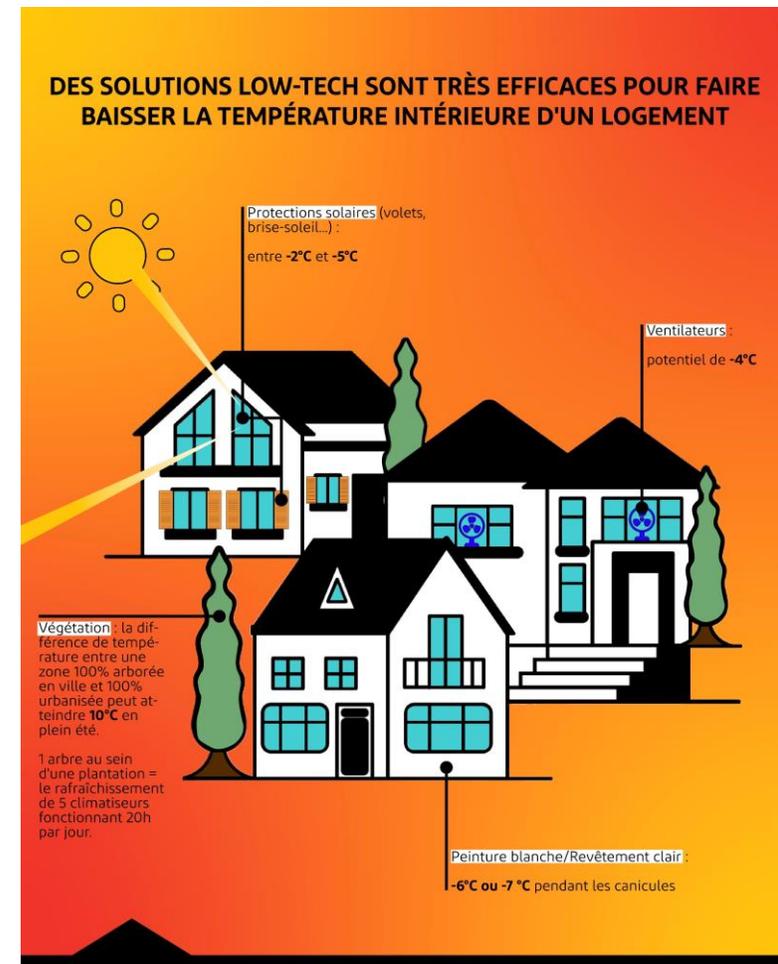
4.

Les demandes de
la Fondation Abbé Pierre



Les demandes de la Fondation Abbé Pierre

- Installation systématique de protections solaires et de revêtements clairs.
- Intégration de ces travaux dans les aides Ma Prime Rénov' de l'ANAH.
- Lancer un grand plan de végétalisation des villes et des logements.
- Réfléchir à faire évoluer les règlements d'urbanisme, de copropriété, des ABF, qui bloquent souvent des travaux permettant de lutter contre la précarité énergétique d'été.





Être humain !